

# Un grand dessein pour l'Ile-de-France

L'Ile-de-France, soumise à la vive concurrence d'autres métropoles, risque-t-elle de voir compromise, à terme, sa place de grande région économique mondiale ? Cette réflexion aujourd'hui présente dans de nombreux travaux de chercheurs et d'économistes a fait l'objet d'un rapport élaboré par la Section de la prospective et de la planification, intitulé « L'attractivité de l'Ile-de-France à l'horizon 2025 ». Un thème rendu d'autant plus actuel que s'ouvre, à l'initiative du Conseil régional, la révision du Schéma directeur de l'Ile-de-France (SDRIF).

Car, si Paris et Londres demeurent toujours les premières métropoles européennes pour leur dynamisme et leur attractivité, certains indices laissent à penser que la situation privilégiée de l'Ile-de-France sur la scène nationale et internationale se fragilise, notamment en termes d'emplois, de logements, de transports, de mixité urbaine, ou de qualité de vie et de sécurité.



DR

Face à l'ampleur de ces défis, l'ensemble des décideurs, au premier rang desquels le Conseil régional, doit se mobiliser afin d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques propres au maintien de l'excellence francilienne, au développement des territoires et à l'amélioration de la qualité de vie de tous les Franciliens.

L'élaboration d'un nouveau Schéma directeur de la région Ile-de-France, pour la première fois conduite par les élus régionaux, doit être l'occasion de bâtir un projet stratégique, ambitieux et pragmatique, pour « améliorer cette attractivité ». Vous trouverez donc, dans ce numéro, les premières recommandations de notre assemblée : elle souhaite que l'aménagement du territoire pour les prochaines années soit porteur d'identité pour la région, à la hauteur des enjeux auxquels elle est confrontée.

Le prochain SDRIF devra contribuer, pour le rayonnement international de l'Ile-de-France, à réduire les inégalités sociales et territoriales, renforcer les solidarités, relancer l'emploi et promouvoir la construction de logements ; améliorer la qualité de vie et l'environnement, disposer d'un système d'infrastructures de transport, en accord avec son développement, et faire de l'Ile-de-France une « éco-région d'Europe exemplaire » .

Le CESR approuve donc l'idée de concevoir le futur SDRIF comme un véritable projet stratégique exprimant un « grand dessein » à moyen et long terme pour la région. L'une des conditions de réussite d'un tel projet réside dans sa dimension fédératrice entre les différents acteurs du territoire. Il s'engagera, par ailleurs, à l'accompagner, par ses réflexions, durant toutes les phases de son élaboration.

**Jean-Claude Boucherat,**

Président du Conseil économique et social de la région Ile-de-France